

**Direction régionale
des affaires culturelles**

Mission de coordination de
l'architecture et du patrimoine
M.I.C.A.P.

Affaire suivie par : Martine GENDRON
Téléphone: 02 38 78 17 24
Courriel : MARTINE.GENDRON@culture.gouv.fr
Référence : AVAP et PDA- Épernon
LF/MG/024

Copies : - Monsieur le Préfet d'Eure-et-Loir
- Madame Caroline Dolacinski, UDAP 28

COURRIER ARRIVE
27 MARS 2018
VILLE EPERNON

ORLEANS, LE

26 MARS 2018

Madame le Maire,

La commission régionale du patrimoine et de l'architecture (C.R.P.A.) réunie le 20 mars 2018, à Orléans, sous la présidence de Mme Christine FAUQUET, conseillère régionale et maire de la commune de Saint-Règle (Indre-et-Loire), a examiné le dossier de l'étude de l'Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (A.V.A.P.) et le périmètre délimité de l'architecture (P.D.A.) d'Épernon (Eure-et-Loir).

L'étude a été présentée par M. Luc SAVONNET, architecte du patrimoine-urbaniste, Mme Pauline MARCHANT, architecte du patrimoine ainsi que l'Agence TOPORAMA, Paysagistes dplg.

Suite aux débats et au vote, je vous informe que la commission régionale du patrimoine et de l'architecture a donné un avis favorable à ce dossier.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de ma parfaite considération.

Pour le Préfet de la région Centre-Val de Loire
et par subdélégation
La Secrétaire générale des affaires culturelles

Claude ACLOQUE

Madame Françoise RAMOND
Maire d'Épernon
Hôtel de Ville
8 rue du Général Leclerc- BP 30041
28231 ÉPERNON